

# LE CDI INTERMITTENT

## OBJECTIFS

- Le CDI intermittent est le contrat le plus utilisé dans les associations sportives et également le contrat souvent le plus adapté. Mais c'est un contrat spécifique dont les règles sont définies par la CCN du Sport et peuvent différer d'un contrat classique.
- Cette formation a pour but de bien appréhender ce qu'est le CDI Intermittent, à qui il s'adresse et ses spécificités.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Le recours au CDI Intermittent**
  - Le champ d'application du CDI Intermittent
  - Les différences avec un CDI à temps plein et un CDI à temps partiel
- **La rédaction du CDI Intermittent**
  - Les mentions générales
  - Les mentions spécifiques et obligatoires
- **La rémunération dans le cadre d'un CDI Intermittent**
- **Le temps de travail d'un salarié en CDI Intermittent**
  - Les périodes d'activité et d'inactivité
  - Les durées maximales de travail
  - Les heures de dépassement et supplémentaires
  - Le travail le dimanche et/ou un jour férié
  - Les temps de déplacement, d'accompagnement de groupes et de travail de nuit
- **La gestion des absences**
- **La rupture du contrat de travail**

**JEUDI 8 DECEMBRE en présentiel à Vanves**

**ou**

**JEUDI 22 JUIN en visioconférence**

### PUBLIC

- Dirigeants bénévoles ou salariés chargés de la gestion des ressources humaines au sein de l'association

### DURÉE

7 heures sur une journée de formation (09h00 – 17h00)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en amont, QCM et quiz en aval et questionnaire de satisfaction

### ORGANISME DE FORMATION

FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisports)

### CONTACT :

[formation@ffco.org](mailto:formation@ffco.org)

### CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Aucune

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentation sous forme de diaporama, travaux en groupe ou individuel, remise de documents favorisant la compréhension des apports théoriques.

